



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Niveaux minimum d'actionnariat pour les dirigeants de COGECO et Cogeco Câble

Montréal, 23 Avril 2007 – COGECO inc. (TSX : CGO) et Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) ont annoncé aujourd'hui qu'elles avaient accru les niveaux minimum d'actionnariat pour leurs hauts dirigeants. Afin de refléter l'évolution des meilleures pratiques de gouvernance canadiennes, on s'attend maintenant à ce que M. Louis Audet, président et chef de la direction, détienne un nombre d'actions équivalant à au moins cinq (auparavant, trois) fois son salaire annuel de base. Il a lui-même proposé ce niveau plus élevé et il aura jusqu'à octobre 2011 pour le rencontrer. L'actionnariat minimal devant être détenu par M. Audet, qui est président et chef de la direction de COGECO et de Cogeco Câble, peut se composer d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne de COGECO et de Cogeco Câble; on incite d'ailleurs ce dernier à être propriétaire d'actions des deux sociétés.

On s'attend à ce qu'un vice-président qui relève du président et chef de la direction détienne un nombre d'actions correspondant à au moins 80 % de son salaire annuel de base dans un délai similaire de cinq ans et on l'encourage également à atteindre au moins 100 % de son salaire annuel de base.

Ces exigences ont pour but d'inciter les hauts dirigeants de COGECO et de Cogeco Câble à accroître leur actionnariat dans les entreprises qu'ils gèrent afin que leurs intérêts s'harmonisent davantage avec ceux de l'ensemble des actionnaires.

AU SUJET DE COGECO

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par sa filiale Cogeco Câble, elle procure environ 1 713 000 unités de service à environ 1 448 000 foyers câblés dans les territoires servis au Canada et environ 671 000 unités de service à environ 835 000 foyers câblés dans les territoires servis au Portugal. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services vidéo et audio, tant analogiques que numériques, des services d'Internet haute vitesse ainsi que des services de téléphonie.

Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Radio-Télévision, COGECO détient une participation de 60 % dans le réseau TQS et l'exploite, de même que six stations de télévision de TQS et trois stations de télévision affiliées à la SRC, en partenariat avec CTV Television. Cogeco Radio-Télévision exploite, en propriété exclusive, les stations de radio RYTHME FM à Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, de même que le 93³ à Québec. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (CCA).

Source : **COGECO inc./Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Vice-président, finances et chef de la direction financière
Tél. : (514) 874-2600

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, communications d'entreprise
Tél. : (514) 874-2600